

# Document d'accompagnement du référentiel de formation



## Inspection de l'Enseignement Agricole

### Diplôme :

Baccalauréat professionnel "Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole"

### Module :

MP1 : Entreprise et territoire

### Objectif général du module :

Analyser le fonctionnement d'une entreprise vitivinicole dans son territoire

## Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Ce module doit permettre :

- l'analyse d'un terroir viticole dans ses différentes dimensions
- l'acquisition par les apprenants d'une méthode permettant l'analyse dans une approche systémique du fonctionnement d'une exploitation vitivinicole dans son territoire. Cette analyse doit permettre d'identifier des points forts et des points faibles liés au fonctionnement de l'exploitation dans son contexte et de proposer des pistes d'évolution dans une perspective de durabilité ;
- la transposition de ces outils au cas de l'exploitation support de l'épreuve E6.

Son déroulement au cours de la formation est organisé conjointement par les professeurs de SESG, d'agronomie, de viticulture-œnologie et de biologie-écologie dans une démarche pluridisciplinaire.

La mise en œuvre de ce module est organisée à partir de **cas concrets d'exploitations vitivinicoles variés** (exploitations partenaires, exploitations de stage, exploitations d'apprentissage, exploitation de l'établissement...) permettant d'appréhender la diversité des situations.

Des apports méthodologiques et de contenus sont réalisés en lien avec les autres modules.

## Objectif 1- Analyser un terroir viticole dans ses différentes dimensions

**Mots clés :** Composantes d'un terroir, dimension plurielle de la notion de terroir, caractéristiques pédoclimatiques, pratiques culturelles, typicité d'un vin, forces et faiblesses du terroir, impacts techniques du terroir, impacts commerciaux, orientations possibles du système liées au pédoclimat...

Cet objectif permet d'aborder le concept de terroir viticole dans ses différentes dimensions, entendu en son sens large de la résolution de 2010 de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin : "le terroir vitivinicole est un concept qui se réfère à un espace sur lequel se développe un savoir collectif, des interactions entre un milieu physique et biologique identifiable et les pratiques vitivinicoles appliquées, qui confèrent des caractéristiques distinctives aux produits originaires de cet espace."

Cet objectif est mis en œuvre à partir de l'étude d'un terroir clairement identifié. Il s'appuie sur des visites et/ou des interventions d'acteurs du territoire et des observations de terrain, l'ensemble étant conduit en pluridisciplinarité et en lien avec l'objectif 3 "Prendre en compte les dynamiques territoriales et collectives" du module MP2.

### Objectif 1.1- Identifier et caractériser les différentes composantes d'un terroir

On s'attache à mettre en évidence la dimension plurielle du terroir en étudiant :

- sa composante biophysique : climat, sol et sous-sol, exposition, milieu biologique,...
- sa composante technique : matériel végétal, système et mode de conduite, mode de vinification,...
- ses composantes économiques et juridiques : réglementation, organisation du milieu professionnel, commercialisation,...
- ses composantes historiques, sociales et culturelles.

### Objectif 1.2- Mettre en évidence les spécificités d'un terroir

On s'attache :

- à montrer les spécificités des vins en lien avec les composantes du terroir et les interactions entre ces composantes,
- à faire ressortir les forces et faiblesses du terroir étudié pour notamment situer le produit dans la production régionale, nationale et internationale.

## Objectif 2- Caractériser le fonctionnement d'une entreprise vitivinicole dans son territoire

**Mots clés :** Approche systémique, facteurs de production, atouts/contraintes, historique, relations au terroir, relations au territoire, objectifs/finalités/valeurs de l'exploitant, schématisation, modes de production, modes de commercialisation, cahier des charges...

Cet objectif est traité à partir de cas concrets, de manière pluridisciplinaire. Le choix des exploitations porte sur des entreprises qui ont *a minima* une activité professionnelle de production de raisins de cuve et qui peuvent mettre à disposition des informations techniques et économiques. Lorsque la vinification n'est pas réalisée sur l'entreprise, la collecte et l'analyse des informations doivent permettre de s'intéresser aux interactions production de raisins / production de vin(s).

Une attention particulière est portée à la progressivité des apprentissages en lien avec les cas étudiés.

Des situations où l'activité vitivinicole s'opère par l'intermédiaire d'une ou plusieurs sociétés peuvent être prévues dans la progression pédagogique mais on centre l'étude sur le fonctionnement de l'unité de production de raisins.

L'exploitation de l'établissement, peut servir de support des apprentissages.

L'approche systémique est au cœur de cet objectif de formation, construit progressivement en relation avec les autres objectifs du MP1. Il s'agit de collecter des informations fiables, de les organiser pour mettre en évidence la cohérence du système.

### Collecter et organiser une information fiable pour mettre en évidence la cohérence du système dans son territoire

Nature de l'information : environnement social et professionnel ; composantes biophysiques ; historique ; système de décisions : objectifs, finalités, valeurs du ou des exploitants ; ressources humaines et organisation du travail ; composantes biophysiques ; système de production : facteurs et moyens de production, processus de production ; mode(s) de commercialisation, autres activités de l'exploitation ; principaux résultats technico-économiques et financiers...

La collecte de l'information est guidée par la recherche d'atouts/contraintes du système, d'opportunités/menaces de l'environnement et de relations entre les différents éléments abordés, pour comprendre la cohérence globale du système en lien avec son territoire.

### **Mettre en évidence la cohérence (ou l'incohérence) du système étudié**

D'un point de vue méthodologique, il s'agit de faire émerger une méthode de caractérisation et de formalisation-modélisation du fonctionnement global d'une exploitation viticole ou vitivinicole en lien avec son contexte et les attentes de l'exploitant, dans une vision systémique.

Plutôt que la représentation du fonctionnement global de l'exploitation sur un schéma difficile à lire, on cherche à mettre en évidence les relations de cohérence du système au regard notamment des finalités et des valeurs du ou des exploitants : cohérence économique et financière, cohérence technique du système de production, cohérence sociale du système...

## **Objectif 3 - Détecter des points forts et des points faibles du fonctionnement de l'entreprise**

### **Objectif 3.1 - Formuler des éléments de diagnostic des sous systèmes**

### **Objectif 3.2 - Formuler des éléments de diagnostic global**

En baccalauréat professionnel, la démarche de diagnostic est développée en mettant en œuvre des **diagnostics partiels** (insertion dans le territoire, liens au terroir, dimension sociale, choix des productions, conduite technique des productions, résultats technico-économiques, économiques, valorisation des productions etc.). La capacité à formuler un diagnostic global du fonctionnement d'une entreprise correspond à un niveau d'expertise qui n'est pas recherché au niveau IV.

L'apprenant doit être capable de :

- repérer des points forts et des points faibles du fonctionnement d'une entreprise en lien avec la durabilité ;
- mettre en évidence et de formaliser des liens de causalités pour expliquer un résultat observé.

L'attention est portée à mettre en évidence les éléments de justification et d'explication de points forts et faibles identifiés plutôt qu'à rechercher l'exhaustivité des points forts et des points faibles du système.

On s'attache à identifier des points forts et faibles relevant de toutes les dimensions de la durabilité (technico-économique, environnemental et socioterritorial).

On construit :

- une justification des points forts et faibles du fonctionnement de l'entreprise au regard des finalités et/ou valeurs du ou des exploitants et du contexte de l'exploitation ;
- des explications de points forts et faibles en identifiant les causes du résultat obtenu (causes environnementales, causes dépendantes des facteurs de production, de pratiques de l'exploitant...) suivant une démarche de type arbre des causes.

## **Objectif 4 - Proposer des pistes d'évolution de l'entreprise**

### **Objectif 4.1 - Identifier des évolutions possibles du système**

### **Objectif 4.2 - Envisager des conséquences de ces évolutions sur le système d'exploitation**

Il s'agit d'amener l'apprenant à proposer, dans une perspective de durabilité, des pistes d'évolution de l'entreprise en lien avec des points forts et faibles et/ou des opportunités ou menaces identifiés dans l'environnement de l'exploitation. La conduite du MP1 permet de former à la construction d'une argumentation des propositions à partir d'éléments de diagnostic et/ou de la valorisation d'éléments de contexte et de références technico-économiques. Le chiffrage économique et financier des propositions n'est pas attendu dans ce module ; ici l'apprenant doit pouvoir identifier des éléments permettant ce chiffrage.

Des conséquences de ces évolutions sont envisagées à un niveau global et à différentes échéances.